Une rencontre du troisième type : la lutte des « déclassés »

Jean-Pierre Garnier

On sait, depuis la célèbre définition de Maw Weber, qu'« *un Etat est une communauté humaine qui revendique le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné* ». Une revendication dont seuls les anarchistes ont osé contester… la légitimité. Un siècle plus tard, nos gouvernants semblent plus que jamais avoir faite leur cette définition : sentant venir le vent mauvais d'une révolte conséquente des « gens de peu », ils désarment le populo et s'arment de plus belle.

D'un côté, du 25 novembre au 2 décembre, le ministère de l'Intérieur a lancé parmi la population française une opération de remise des armes à l'État. Selon Gérard Darmanin, actuellement premier flic de France, cette *«opération historique a suscité une large adhésion»*. Près de 200 000 armes seraient ainsi sorties de la clandestinité. Ce succès doit être néanmoins quelque peu relativisé. Si les chasseurs, les tireurs sportifs ou les collectionneurs ne se sont pas fait trop prier pour déposer les armes qu'ils gardaient chez eux ou les faire enregistrer, ce sont les Corses et surtout les «racailleux de banlieue» qui se sont montrés les plus réticents à les déposer ou même à les signaler. Résultat : il resterait après la régularisation, selon l'estimation des pouvoirs publics, plus de 2 millions d'armes détenues sans être déclarées. Nombre difficile à vérifier mais sans doute sous-évalué étant donné le caractère clandestin de leur possession et de leur usage, appelé de surcroît à augmenter avec le détournement frauduleux des armes envoyées dans le pays le plus corrompu d'Europe pour faire face à l'«agression russe».

D'un autre côté, mais toujours du côté l'État, l'arsenal répressif ne cesse de se renforcer en prévision des troubles que ne manquera pas susciter la poursuite d'une politique de régression sociale systématique, intensifiée depuis l'arrivée de Macron à l'Élysée. Ainsi le ministère de l'Intérieur a t-il lancé en novembre dernier son plus important appel d'offres (38 millions d'euros) depuis des années afin d'équiper police et gendarmerie en grenades et accessoires. Comme on n'arrête pas le progrès, figureront dans le lot la grenade GM2L de catégorie A2 —pour matériel de guerre — et un nouveau modèle de grenade dite assourdissante. Soi-disant «non létales», elles peuvent mutiler plus ou moins gravement. Cet afflux d'armes ne laisse donc aucunement prévoir une désescalade dans le maintien de l'ordre bourgeois. Dans la gazette officielle de la gendarmerie nationale, on trouve même une appréciation sur le sens de cette commande préventive qui n'aurait pas déparé dans un journal libertaire :*« Plusieurs associations et collectifs voient dans cette nouvelle commande massive, une volonté masquée* [sic : « marqué» eût été plus adéquat] *d'aller à l'affrontement au cours des prochains mois et des prochaines années, laissant ainsi de côté toute place au dialogue social, et anticipant la répression dure* [re-sic] *des mouvements sociaux.*[1] *»* Un pas de plus dans les préparatifs de cette répression est constitué par l'acquisition par la gendarmerie nationale d'un nouveau modèle d'engin blindé beaucoup plus performant en matière de *« rétablissement de l'ordre dans des environnements dégradés »* [re-sic] que ceux dont elle dispose déjà[2]. Baptisé du nom de Centaure, en référence à la mythologie grecque qui désignait de la sorte une créature mi-homme mi-cheval, symbole de l'alliance du corps et de l'esprit, de la force et de la sagesse, ce véhicule blindé est effectivement un pur produit de l'innovation technologique mise au service de l'efficacité meurtrière qui en fait une véritable arme de guerre, de guerre civile bien entendu. 90 exemplaires ont été commandés, lesquels pourront être engagés au profit non seulement de la gendarmerie mais aussi d'*« autres composantes du ministère de l'intérieur »*, c'est-à-dire de la flicaille. Outre les *«équipements optroniques modernes et de capacité actualisée, donc téléopérés en matière de tir et de lancement de grenades, ces engins possèdent des capacités de pousser, ainsi que de dégagement, grâce à des lames montées sur des vérins pneumatiques installées à l'avant du véhicule »*. Une efficacité accrue est donc programmée dans l'art d'écraser les révoltes populaires.

Comme si cela ne suffisait pas, les mitrailleuses dont ces merveilleuses machines «polyvalentes» sont équipées peuvent également tirer à balles réelles. Éventualité certes impensable *a priori* dans nos démocraties européennes si l'on en croit les condamnations indignées de nos gouvernants, Macron en tête, quand leurs homologues de pays situés sous d'autres latitudes recourent à ce procédé barbare pour venir à bout de la colère de gens rendus furieux par des mesures iniques qui les ont incités à « descendre dans la rue ». Rappelons tout de même que, le 19 novembre 2021 à Rotterdam, sous un régime au-dessus de tout soupçon de dérive dictatoriale comme celui des Pays-Bas, le gouvernement n'avait pas hésité à faire tirer à balles réelles contre des manifestants pacifiques qui protestaient contre l'imposition du passe soi-disant sanitaire, sans que cet « usage disproportionné de la force », selon l'expression consacrée, suscite la moindre objection de la part des autres

[1] «Renouvellement massif des stocks de grenades de maintien de l'ordre», *L'ESSOR de la gendarmerie nationale*, 23 décembre 2022
[2] « Centaure, le nouvel engin blindé de la gendarmerie nationale, GENDinfo, 11 novembre 2021

dirigeants de l'U.E. Il est vrai qu'en Guadeloupe et en Martinique, en 2021-2022, les autorités avaient envoyé des chars ou le GIGN pour mater les rebelles qui refusaient eux-aussi de se plier aux injonctions à l'injection, de manière un peu musclée, il est vrai, certains ayant eu recours à des méthodes quasi-insurrectionnelles : barrages routiers, opérations escargot, blocages et occupations d'édifices publics, pillages d'entrepôts… (Ex)actions d'autant plus inquiétantes que les plus politisés des trublions avaient sciemment fait dégénérer les manifestations en contestation de la reproduction d'un système postcolonial dans les Antilles françaises.

Cela dit, le spectre qui hante aujourd'hui la classe dirigeante française et, dans une moindre mesure mais suffisamment pour la préoccuper, l'opposition de gauche autocontrôlée de néo-petite-bourgeois domestiqués, n'est évidemment pas le communisme ni une révolution socialiste qui pourrait le faire advenir, mais tout simplement — si l'on peut dire — l'ingouvernabilité du peuple. En effet, si le refrain de *La Marseillaise « Aux armes citoyens !,* transcrit pendant quelques décennies parmi les partisans de la lutte armée anticapitaliste, relève d'une période révolue, celui, implicite, « Aux urnes, citoyens ! », qui l'a remplacé avec l'avènement de la démocratie représentative, fait de moins en moins recette parmi le peuple. Ce qui n'est pas sans tourmenter quelque peu la bourgeoisie et les politiciens professionnels qui ont fait leur l'assertion du député «insoumis » François Ruffin lors de sa première campagne électorale de 2016-2017 selon lequel *« un peuple qui n'est pas représenté n'existe pas* ». À cet égard, si le mouvement des Gilets jaunes a fait beaucoup parler de lui, donnant lieu à plus d'une quarantaine d'ouvrages à vocation plus ou moins savante — sans compter la pléthore de dossiers et d'articles — pour essayer d'en dégager les tenants et les aboutissants, c'est parce qu'il constituait un démenti cinglant à cette assertion. Certes, cette irruption populaire totalement inattendue — aux sens propre et figuré du terme — n'a pas débouché sur un changement de régime ou même de gouvernement, et l'usure avec le temps combinée à la répression ont eu somme toute assez facilement raison de cette mobilisation inopinée. Mais rien ne garantit qu'un événement de cette nature où le peuple réussit à manifester son existence sans intermédiaires parasitaires ne se reproduira pas, à une échelle élargie et selon une durée amplifiée cette fois-ci. Et c'est précisément pour se prémunir contre une éventualité aussi funeste que la classe dirigeante délègue à ses représentants la mission d'y faire face de la manière habituelle, à savoir en étouffant la révolte avec les moyens miliaires appropriés, dans le sang au besoin.

En usant d'un rapprochement qui paraîtra osé à certains, on pourrait parler à propos de la confrontation entre les classes dominantes françaises et les Gilets jaunes d'« une rencontre du troisième type ». Dans le film de Steven Spielberg, les Terriens s'étaient retrouvés face à des extra-terrestres débarqués d'un OVNI d'autant plus craints des premiers que ceux-ci ne savaient rien des seconds. Toutes choses égales par ailleurs, c'est un peu ce qui s'est produit avec le surgissement spectaculaire, à partir d'une France dite « périphérique » d'autant plus méprisée qu'elle était — et reste — largement méconnue des bourgeois et des bobos, d'une frange de « déclassés » mécontents voire en colère dont l'identité collective échappait aux canons de la lutte des classes traditionnelle. On n'avait plus affaire en effet à la coexistence pacifique, baptisée « union nationale » ou « cohésion sociale », du «vivre ensemble» entre dominants et dominés, ni non plus, à l'inverse, à leur affrontement ouvert avec l'affaiblissement voire la fin de la domination de classe pour enjeu, mais à un troisième type de conflictualité prenant, parce qu'il était hors normes et, de ce fait, placé sous le signe de l'incertitude, les profiteurs ou les bénéficiaires de l'ordre social au dépourvu. À leurs yeux, une telle situation ne saurait perdurer. D'où, après une période d'accalmie prolongée par l'arrivée bénéfique d'une « crise sanitaire » faisant diversion et autorisant toutes les restrictions aux libertés, la peur devenue obsessionnelle parmi les instances dirigeantes et leurs valets médiatiques de voir la soumission « citoyenne » à un État dit « de droit » faire place à une désobéissance civile multiforme et généralisée au point d'atteindre un point de non retour et de non recours. Pour les pouvoirs en place et leurs servants, c'est là une perspective carrément insupportable.

Lorsque l'État veut faire des achats de fournitures avec l'argent public, il doit lancer un appel d'offre sur le bulletin officiel des annonces des marchés publics – BOAMP. C'est ainsi que l'on peut trouver les différents commandes du gouvernement en matière de répression. Le 10 novembre, le Ministère de l'Intérieur lançait le plus gros appel d'offre jamais passé de munitions pour réprimer la population.

L'appel d'offre, consultable en ligne, concerne la «fourniture de grenades de maintien de l'ordre et accessoires destinés aux services de la police nationale et de la gendarmerie nationale». Le ministère prévoit 38 millions d'euros de budget. Ce qui équivaut à plusieurs millions de grenades. Oui, vous avez bien lu, millions. Entre 4,5 et 13,4 millions de grenades de tous types pour les quatre années à venir, c'est à dire le reste du deuxième mandat de Macron.

L'appel d'offre comprend des grenades lacrymogènes de deux types : celles, connues de tous les manifestants, de 56 millimètres et 40 millimètres, qui jonchent le sol après les manifestations, et qui peuvent être tirées jusqu'à 200 mètres. Quantité maximum prévue ? 9,44 millions d'unités. L'autre lot est celui des grenades explosives. Les GM2L – Grenade Modulaire à Double effet Lacrymogène –, qui contiennent du C4, un explosif militaire. On a vu ces grenades provoquer des cratères dans les champs de Sainte-Soline et blesser de

nombreuses personnes, lors de la manifestation contre les méga-bassines du 29 octobre dernier. Ces grenades ont déjà arraché deux mains en deux ans : lors d'une manifestation à Paris en décembre 2020, et lors d'une Free Party à Redon en juin 2021. Elles sont officiellement considérées comme des armes de guerre.

Cette commande est colossale. Il y a environ 1460 jours en 4 ans. 13,4 millions de grenades, c'est la possibilité de tirer potentiellement pour chaque jour du quinquennat qui commence 8 904 grenades sur la population. Darmanin a vue les choses en grand. La France est une lacrymocratie. Désormais, il n'y a quasiment plus une semaine dans ce pays sans tir de gaz lacrymogène. Dès sa première élection en 2017, Macron avait fait acheter pour 22 millions d'euros de «grenades de maintien de l'ordre et moyens de propulsions à retard».

En 2019, après le déclenchement des Gilets Jaunes, le Ministère de l'Intérieur commandait simultanément plusieurs dizaines de milliers de grenades pour le maintien de l'ordre et 25 millions de cartouches destinées aux fusils d'assaut dont sont dotés tous les policiers depuis les attentats. La même année, 1280 LBD étaient commandés. En mars 2021, l'État lançait une nouvelle commande de 170.000 balles en caoutchouc à l'entreprise française Alsetex, basée dans la Sarthe.

La France est sans doute le pays occidental qui utilise le plus massivement le gaz lacrymogène contre sa population. Plus de 10.000 grenades tirées rien qu'à Paris le 1er décembre 2018 contre les Gilets Jaunes. 13.000 grenades lacrymogènes ont été tirées en une semaine, au printemps 2018, sur la ZAD. Des milliers de grenades ont été tirées à Nantes, Toulouse, Rennes ou Montpellier lors de fortes mobilisations. À Sainte-Soline dernièrement : 2000 grenades pour 7000 manifestant-es qui s'approchaient d'un chantier. Tout ça en quelques heures. Sans parler des munitions utilisées presque chaque semaine dans les quartiers populaires. L'usage est massif, systématique, inconditionnel, alors qu'il était encore assez rare il y a 20 ans.

Vivement les lendemains qui déchantent… Je crains qu'en ce beau pays des gaucheries de l'homme, il ne faille que ça empire pour que ça aille mieux. nos élites (comme on dit par antiphrase) qui sentent le mauvais vent venir, désarment populo et s'arment de plus belle. Vivement les lendemains qui déchantent… Je crains qu'en ce beau pays des gaucheries de l'homme, il ne faille que ça empire pour que ça aille mieux. nos élites (comme on dit par antiphrase) qui sentent le mauvais vent venir, désarment populo et s'arment de plus belle.

Le terme important de cette définition est « légitime ». Car si des personnes ou des groupes peuvent faire usage de la violence, elle n'est en aucun cas légitime. Seul l'Etat est habilité à utiliser la violence sans qu'on puisse lui en dénier la légitimité. Cela fait partie de ses prérogatives légales. Même quand l'Etat autorise les individus à user de la violence (cas de la légitime défense), les individus tiennent cette légitimité de l'Etat, sous forme de délégation.

L'Etat dans la philosophie contractualiste

Cette conception de l'Etat chez **Weber** prend sa source chez les philosophes contractualistes, notamment Hobbes, chez lequel l'Etat (le Léviathan) naît lorsque les individus acceptent de confier leur volonté à une force supérieure en échange de la sécurité. Or, la sécurité suppose l'usage possible de la violence contre ceux qui la mettrait en danger.

En aval, cette théorie traduit la définition régalienne de l'Etat, laquelle soutient que l'Etat doit se cantonner à des fonctions de sécurité et de sûreté des membres de la société. Ainsi, toute violence autre que celle de l'Etat serait nécessairement illégitime.

Anarchisme et violence

Les anarchistes s'opposent à cette conception de l'Etat : seuls les individus sont aptes à se défendre eux-mêmes. De plus, ce monopole peut dégénérer en violation pure des droits des individus. En témoignent les cas de torture (Abou Graib en Irak en est un exemple) pratiqués des militaires, c'est-à-dire des fonctionnaires d'Etat, et validée par la hiérarchie étatique. Il est cependant intéressant de noter que l'espace public (opinion publique, médias) joue un rôle de régulateur dans l'exercice de cette violence légitime, en y posant des limites (les contrevenants sont alors punis pour avoir outrepassé leur devoir). L'anarchisme affirme néanmoins que les dérives sont consubstantielles à l'Etat, la seule solution étant de détruire l'Etat purement et simplement. L'Etat est la violence.